



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN
WEST AND CENTRAL AFRICA

POLES D'IMMERSION COMMUNAUTAIRE

PIC



Guide pratique basé sur les enseignements de terrain

MARS 2025

Copyright © 2024 CORAF

Le CORAF encourage l'utilisation équitable, sans autorisation, des articles publiés dans cette brochure à des fins de recherche, de développement et d'éducation agricoles, ou pour des produits ou services non commerciaux, recherche, de développement et d'éducation agricoles, ou pour des produits ou services non commerciaux. Une correction est nécessaire. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'expriment en aucune manière l'opinion du CORAF sur le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de ses autorités, ni sur ses frontières ou ses limites. Pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez envoyer un courrier électronique au département Communication et Marketing du CORAF

Courriel : infocom@coraf.org / secoraf@coraf.org

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.coraf.org

Préface

La transformation durable de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre repose en grande partie sur notre capacité collective à générer, tester, capitaliser et diffuser des approches innovantes, adaptées aux réalités locales. Conscient de cet impératif, le CORAF a, ces dernières années, accompagné la mise en œuvre de plusieurs dispositifs d'appui à l'innovation, parmi lesquels figurent les Villages Climato-Intelligents (VIC), les Plateformes d'Innovation (PI), les Pôles d'Immersion Communautaire (PIC) et les Parcs de Technologie et d'Innovation Agricole (PTIA).

Le présent guide pratique sur les Pôles d'Immersion Communautaire (PIC) s'inscrit dans une série de quatre documents conçus pour capitaliser ces approches. Il est le fruit d'un processus rigoureux de documentation, nourri par :

- un atelier interne avec les collègues du Secrétariat exécutif,
- un atelier régional de co-construction réunissant des représentants de huit pays,
- et des missions de terrain menées dans certains pays ayant permis des échanges directs avec les équipes de mise en œuvre et les bénéficiaires.

J'ai eu le privilège de participer à cet atelier régional, marquant ainsi l'engagement du CORAF à porter à l'échelle régionale des outils et méthodes ayant fait leurs preuves sur le terrain. Ces guides ne sont pas de simples manuels techniques : ils traduisent des expériences humaines, des apprentissages collectifs, et une volonté partagée d'accroître l'impact de nos interventions.

Je formule le vœu que ces documents inspirent, orientent et accompagnent toutes les parties prenantes désireuses de renforcer l'innovation agricole au service des populations de notre région.

Dr Moumini SAVADOGO
Directeur Exécutif, CORAF



Remerciements

Le CORAF tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des personnes et institutions qui ont contribué à l'élaboration de ce guide pratique. Sa production a été rendue possible grâce à l'engagement et à la collaboration de nombreux acteurs mobilisés à différents niveaux.

Nous remercions tout particulièrement :

- les équipes de mise en œuvre des approches dans les pays membres du CORAF,
- les communautés bénéficiaires pour leurs témoignages, retours d'expérience et suggestions concrètes,
- les collègues du Secrétariat exécutif qui ont activement participé aux travaux préparatoires,
- ainsi que les représentants des huit pays ayant pris part à l'atelier régional de co-construction.

Nos remerciements s'adressent également aux experts et consultants mobilisés dans le cadre des missions de terrain, pour la qualité de leurs contributions et leur rigueur dans la collecte et l'analyse des données.

Enfin, nous saluons l'appui technique et financier de **la Banque mondiale, l'Union européenne, la Coopération suisse et l'USAID**, qui ont permis de documenter ces approches, de capitaliser les bonnes pratiques issues du terrain et de produire ces outils au service de l'innovation agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre.

La diversité des contributions et la richesse des échanges ont permis de produire un guide fidèle aux réalités du terrain, utile à la réplique, et porteur d'un apprentissage collectif structurant.

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
1. CONCEPT DE POLE D'IMMERSION COMMUNAUTAIRE (PIC)	12
1.1. POURQUOI LES PIC SONT IMPORTANTS POUR LES SYSTEMES NATIONAUX DE RECHERCHE AGRICOLE (SNRA)	12
1.2. LES OBJECTIFS DES PIC	12
1.3. TYPES D'INTERVENTIONS DANS LES PIC	13
1.4. LES PRINCIPES DE BASE DES PIC	13
2. PROCESSUS DE CONDUITE DES PIC	15
2.1. IDENTIFICATION ET AMENAGEMENT DES SITES	15
2.1.1. IDENTIFICATION DES SITES	15
2.1.2. ACQUISITION DES PARCELLES	15
2.1.3. AMENAGEMENT DES SITES	16
2.1.4. ROLES DES PARTIES PRENANTES	17
2.1.5. DIFFICULTES RENCONTREES	17
2.1.6. CHANGEMENTS OBSERVES	17
2.2. RECRUTEMENT ET FORMATION DES TECHNICIEN-NE-S DES PIC	18
2.2.1. RECRUTEMENT DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES	18
2.2.2. FORMATION DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES	18
2.2.3. ROLES ET RESPONSABILITES DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES	19
2.2.4. DEFIS RENCONTRES ET SOLUTIONS APORTEES	19
2.3. IDENTIFICATION DES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES	21
2.3.1. COMPRENDRE LES CHAINES DE VALEUR AGRICOLES	21
2.3.2. PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES	21
2.3.3. ROLES DES PARTIES PRENANTES	23
2.3.4. RESULTATS ATTENDUS	24
2.4. SELECTION ET IMPLANTATION DES TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS EPROUVEES	25
2.4.1. DEFIS ET SOLUTIONS	26
2.4.2. IMPACT ATTENDU	26
2.5. COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT	28
2.5.1. OBJECTIFS DE LA COMMUNICATION ET DU DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT	28
2.5.2. STRATEGIES DE COMMUNICATION	28
2.5.3. DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT	31
2.5.4. ROLES ET RESPONSABILITES DES PARTIES PRENANTES	32
2.5.5. DEFIS ET SOLUTIONS	33
2.6. SUIVI-EVALUATION	34

3. ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DANS LES PIC	37
3.1. LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	37
3.2. LES STRUCTURES DE GESTION DES PIC	37
3.3. LES TECHNICIENS DES PIC	37
3.4. LES PRODUCTEURS ET COMMUNAUTES LOCALES	37
3.5. ROLE DES AUTORITES LOCALES ET GOUVERNEMENTALES	38
3.6. LE SECTEUR PRIVE	38
3.7. LES ONG ET AGENCES DE DEVELOPPEMENT	38
4. AVANTAGES ET VALEUR AJOUTEE DES PIC	40
4.1. LES AVANTAGES DES POLES D'IMMERSION COMMUNAUTAIRES	40
4.2. LA VALEUR AJOUTEE DES POLES D'IMMERSION COMMUNAUTAIRE	41
4.3. AVANTAGES SPECIFIQUES POUR LES DIFFERENTES PARTIES PRENANTES	41
4.4. DEFIS RENCONTRES PAR LES PIC	42
4.5. PERSPECTIVES D'AMELIORATION	43
5. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LES PIC	46
5.1. MOYENS HUMAINS	46
5.2. MOYENS MATERIELS	46
5.3. MOYENS FINANCIERS	46
5.4. MOYENS INSTITUTIONNELS	47
5.5. MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION	47
6. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	49
6.1. LEÇONS APPRISES	49
6.2. RECOMMANDATIONS	50
CONCLUSION	52
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	54

Sigles et abréviations

COFIL	Comité de Pilotage
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
DDC	Direction du Développement et de la Coopération (Suisse)
DT&I	Document Technique et d'Informations
IER	Institut d'Économie Rurale
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
NGO	Organisation Non Gouvernementale
PIC	Pôle d'Immersion Communautaire
PRINNOV	Producteur innovateur
SNRA	Système National de Recherche Agricole
TARSPRO	Transformation de l'Agriculture et Résilience des Systèmes de Production
TRINNOV	Transformateur Innovateur



INTRODUCTION



INTRODUCTION

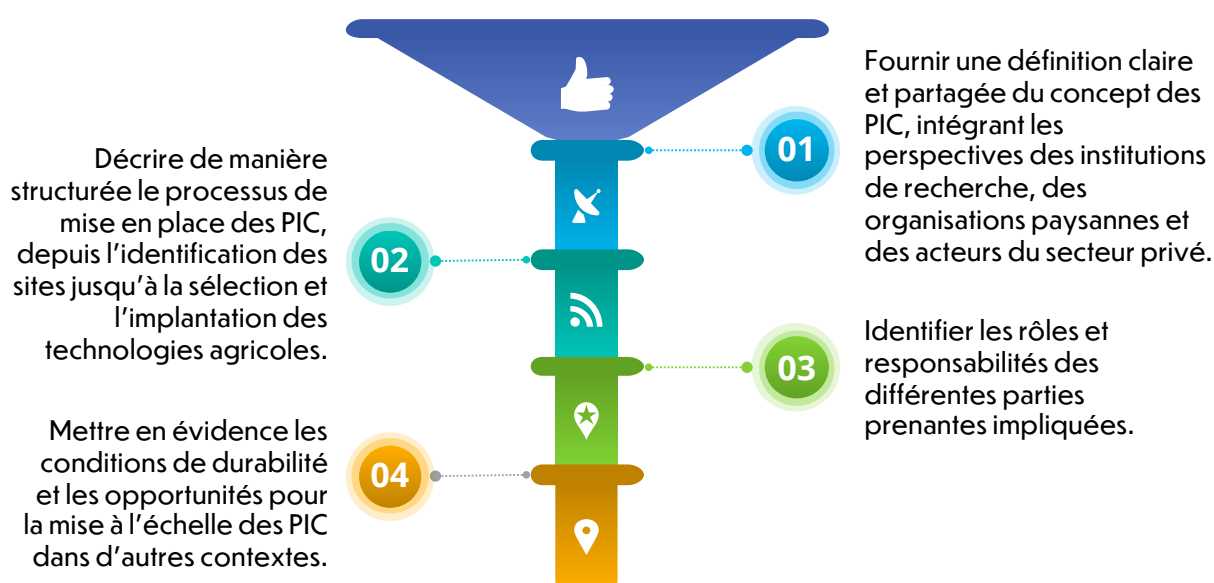
Contexte et justification

Le CORAF, en tant que leader régional de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre, a développé des dispositifs innovants pour répondre aux défis de productivité, de sécurité alimentaire et d'amélioration des moyens de subsistance dans les zones rurales. Parmi ces dispositifs, les Pôles d'Immersion Communautaires (PIC) occupent une place centrale. Ils sont conçus comme des espaces de démonstration et d'apprentissage, rapprochant les technologies agricoles des communautés rurales pour favoriser une adoption rapide et durable.

Face à la variabilité climatique et aux besoins croissants en innovations agricoles adaptées, le CORAF a initié des PIC pour répondre aux attentes des agriculteurs, en particulier les jeunes et les femmes. Ces pôles visent à renforcer la résilience des systèmes de production et à stimuler les chaînes de valeur prioritaires identifiées lors des consultations locales.

Objectifs du guide

Le présent guide a pour objectif principal de documenter et de partager les pratiques et résultats issus de la mise en œuvre des PIC. En s'appuyant sur une analyse approfondie, il vise à :



Groupes cibles

Ce guide s'adresse à un large éventail d'acteurs, notamment :

- **Les institutions de recherche agricole** : pour renforcer leurs capacités à vulgariser les innovations.
- **Les organisations paysannes** : pour améliorer l'adoption des pratiques agricoles innovantes.
- **Les acteurs du secteur privé** : semenciers et agro-industries pour une meilleure commercialisation des technologies.
- **Les établissements de formation agricole** : pour intégrer les bonnes pratiques des PIC dans les curricula.
- **Les organisations régionales de coordination de la recherche** : pour partager les connaissances et favoriser les synergies.
- **Les partenaires techniques et financiers** : pour orienter les financements vers des projets pérennes et inclusifs.

Structure du Guide

Le guide est structuré autour des chapitres suivants :

- **Concept des PIC** : une analyse des définitions et des principes fondamentaux.
- **Processus de mise en place des PIC** : incluant l'identification des sites, la formation des techniciens, et la sélection des chaînes de valeur prioritaires.
- **Rôles des acteurs** : une cartographie des parties prenantes et de leurs contributions spécifiques.
- **Moyens mis en œuvre** : un aperçu des ressources mobilisées et des efforts de coordination.
- **Valeur ajoutée des PIC** : une synthèse des résultats obtenus et des impacts observés.
- **Leçons apprises et recommandations** : pour renforcer et pérenniser les initiatives.
- **Conclusion** : perspectives pour la mise à l'échelle.
- **Références bibliographiques** : une liste des sources mobilisées.

1.



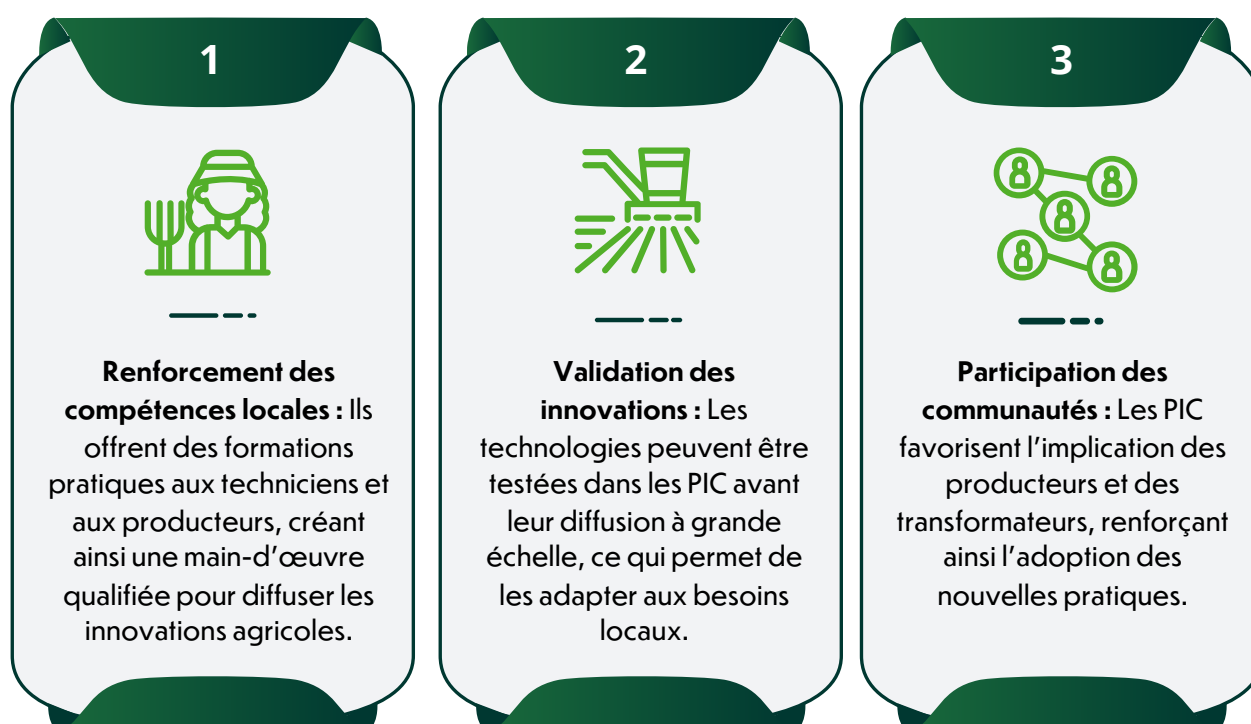
CONCEPT DE POLE D'IMMERSION COMMUNAUTAIRE (PIC)

1. CONCEPT DE POLE D'IMMERSION COMMUNAUTAIRE (PIC)

Les Pôles d'Immersion Communautaire (PIC) initiés par le CORAF sont des centres d'apprentissage et de démonstration conçus pour rapprocher les technologies agricoles des producteurs et des transformateurs. Ces plateformes permettent d'introduire des innovations adaptées au contexte local pour améliorer la résilience et la productivité des exploitations agricoles familiales. Les PIC jouent un rôle essentiel dans la vulgarisation des nouvelles pratiques agricoles et dans le renforcement des compétences locales.

1.1. Pourquoi les PIC sont importants pour les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA)

Les PIC apportent plusieurs avantages aux Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) :



1.2. Les objectifs des PIC

Les objectifs principaux des PIC sont les suivants :

- Améliorer la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques et économiques.
- Permettre une adoption rapide et durable des technologies par les exploitations agricoles.
- Créer une synergie entre les chercheurs, les producteurs et les partenaires du secteur privé.

1.3. Types d'interventions dans les PIC

Les activités menées dans les PIC se regroupent en plusieurs catégories :

Démonstrations pratiques :	Les PIC présentent des parcelles où les producteurs peuvent observer les avantages des nouvelles variétés de cultures ou des techniques de transformation.	
Formations et accompagnement :	Les producteurs et techniciens reçoivent des formations pour mieux maîtriser les nouvelles pratiques agricoles.	
Sensibilisation et communication :	Les campagnes de communication utilisent des médias locaux pour encourager l'adoption des technologies.	

1.4. Les principes de base des PIC

Pour garantir leur succès, les PIC suivent trois principes fondamentaux :

1. **Approche participative** : Les producteurs et les transformateurs participent activement à toutes les étapes, de la sélection des technologies à leur mise en œuvre.
2. **Adaptation locale** : Les interventions sont conçues en tenant compte des réalités économiques, sociales et climatiques des zones concernées.
3. **Collaboration et mise en réseau** : Les PIC rassemblent les SNRA, les organisations paysannes, les entreprises privées et les communautés pour travailler ensemble.

Les PIC sont des outils puissants pour rapprocher les innovations scientifiques des besoins des communautés rurales. Ils facilitent la collaboration entre les différents acteurs du secteur agricole et offrent des solutions adaptées aux réalités locales. En renforçant les compétences locales et en favorisant l'adoption des technologies, les PIC contribuent à une transformation durable de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et du Centre.

2.



PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES PIC



2. PROCESSUS DE CONDUITE DES PIC

2.1. Identification et aménagement des sites

La phase d'identification et d'aménagement des sites représente une étape essentielle dans la mise en place des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC). Elle vise à sélectionner les lieux les plus adaptés pour accueillir les activités des PIC tout en garantissant que les infrastructures répondent aux besoins spécifiques des communautés locales et des partenaires impliqués. Cette phase repose sur une planification rigoureuse, une analyse approfondie des réalités locales et une collaboration étroite avec les acteurs concernés.

2.1.1. Identification des sites

Critères de sélection des sites

La sélection des sites pour les PIC repose sur plusieurs critères essentiels permettant de maximiser l'efficacité et l'impact des interventions :

- **Accessibilité** : Les sites doivent être facilement accessibles aux producteurs, techniciens et autres parties prenantes.
- **Pertinence socio-économique** : Les zones choisies doivent présenter un potentiel stratégique pour les communautés agricoles et faciliter l'adoption des technologies proposées.
- **Contexte agro-écologique** : Les sites doivent refléter les réalités locales afin d'assurer des tests et des démonstrations représentatifs des besoins des utilisateurs finaux.

Processus d'identification

L'identification des sites suit un processus structuré et participatif. Tout commence par une évaluation des besoins communautaires et une consultation des parties prenantes locales, notamment les producteurs, les organisations paysannes et les représentants des institutions de recherche.

Ensuite, des études de terrain sont menées pour analyser les conditions géographiques, climatiques et économiques des zones potentielles. Cette approche garantit une prise de décision éclairée et adaptée au contexte local.

2.1.2. Acquisition des parcelles

L'acquisition des terres constitue une étape déterminante pour l'implantation réussie des PIC.

Ce processus inclut :

- **les négociations communautaires** : Une collaboration étroite avec les leaders locaux permet de renforcer l'adhésion des communautés.
- **la mise à disposition ou l'achat des terrains** : Selon les contextes locaux, les terres peuvent être acquises par achat direct ou mises à disposition par les communautés. Par exemple, à Guinirou au Bénin, un hectare a été acheté, tandis qu'à Ouaké, les terres ont été mises à disposition sur une base communautaire.
- **la formalisation juridique** : La sécurisation des titres fonciers est essentielle pour prévenir les conflits futurs et garantir la pérennité des projets.

2.1.3. Aménagement des sites

Une fois les sites identifiés et acquis, leur aménagement devient une priorité pour assurer leur fonctionnalité et leur adaptabilité aux besoins locaux.

Mise en place des infrastructures

L'aménagement des sites inclut plusieurs actions spécifiques :

- **Parcelles de démonstration** : Les terres sont préparées pour accueillir les différentes variétés agricoles et technologies adaptées, comme le maïs, la tomate ou le manioc.
- **Installations techniques** : Des structures telles que des locaux de stockage, des espaces de formation et des lieux de réunion sont construites pour faciliter les activités.

Adaptation aux besoins locaux Chaque site est aménagé en tenant compte des réalités locales et des besoins spécifiques des communautés :

- **Choix des technologies** : Les innovations déployées sont sélectionnées en fonction des priorités locales, telles que les variétés résistantes à la sécheresse ou les techniques de conservation.
- **Accès aux infrastructures** : Des dispositions particulières sont prises pour garantir un accès équitable aux femmes et aux jeunes.



2.1.4. Rôles des parties prenantes

La réussite de cette phase repose sur l'implication active de divers acteurs :

Institutions de recherche :	Elles apportent les innovations et assurent les évaluations techniques nécessaires.	
Communautés locales :	Elles contribuent par leur expertise contextuelle et facilitent l'adoption des innovations.	
Secteur privé :	Il peut participer au financement ou à l'aménagement des infrastructures en fournissant des ressources supplémentaires.	

2.1.5. Difficultés rencontrées

Malgré une planification rigoureuse, plusieurs défis peuvent entraver la phase d'identification et d'aménagement des sites :

En effet, dans certaines régions, la disponibilité des terres est limitée ou soumise à des contraintes culturelles complexes. Des disputes peuvent surgir autour des droits fonciers, nécessitant des médiations efficaces. Par ailleurs, les budgets alloués peuvent s'avérer insuffisants pour répondre à tous les besoins d'aménagement.

2.1.6. Changements observés

Suite à l'aménagement des sites, plusieurs impacts positifs sont généralement constatés :

- **Augmentation de la participation communautaire** : Les producteurs sont davantage impliqués dans les activités et adoptent plus facilement les technologies présentées.
- **Dynamisation de l'économie locale** : Les activités économiques autour des sites connaissent une forte stimulation.
- **Renforcement des compétences locales** : Les formations dispensées permettent aux producteurs et techniciens de développer des compétences pratiques essentielles.

La phase d'identification et d'aménagement des sites constitue un socle fondamental pour la réussite des Pôles d'Immersion Communautaires. En mobilisant efficacement les parties prenantes, en adaptant les technologies aux réalités locales et en assurant une planification rigoureuse, cette phase permet de poser les bases solides pour une adoption durable et généralisée des innovations agricoles.

2.2. Recrutement et formation des technicien-ne-s des PIC

Le recrutement et la formation des techniciens et techniciennes sont des étapes essentielles pour assurer la mise en œuvre et le bon fonctionnement des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC). Ces professionnels jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des activités, l'accompagnement des producteurs et la diffusion des innovations agricoles. Cette phase repose sur une sélection rigoureuse et une formation adaptée aux besoins locaux.

2.2.1. Recrutement des techniciens et techniciennes

Critères de sélection

Le processus de recrutement met l'accent sur plusieurs critères pour identifier les candidats les plus qualifiés : Parmi ces critères, il y a les compétences techniques, l'expérience locale et la capacité d'adaptation. Les candidats doivent en effet avoir une bonne maîtrise des pratiques agricoles et des technologies innovantes. Une connaissance approfondie du contexte agroécologique et des besoins des communautés locales est un atout majeur. Les techniciens doivent être capables de travailler dans des environnements variés et de résoudre des problèmes en collaboration avec les communautés.

Processus de recrutement

Le recrutement suit plusieurs étapes clés :

- **Lancement d'un appel à candidatures** : Les annonces sont diffusées via des canaux locaux, notamment les radios communautaires et les réseaux sociaux.
- **Sélection des dossiers** : Les dossiers sont évalués en fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.
- **Entretiens** : Les candidats présélectionnés passent des entretiens pour évaluer leur motivation et leurs compétences pratiques.

2.2.2. Formation des techniciens et techniciennes

Objectifs et contenu de la formation

La formation vise à renforcer les compétences techniques des techniciens pour assurer la mise en œuvre efficace des activités des PIC, développer leurs capacités en communication et en animation communautaire et les familiariser avec les technologies et innovations à promouvoir.

Les programmes de formation couvrent plusieurs thématiques :

- **Techniques agricoles** : Gestion des cultures, conservation post-récolte, et utilisation des équipements agricoles.
- **Approches participatives** : Techniques d'animation pour engager les communautés dans l'adoption des innovations.
- **Suivi et évaluation** : Collecte de données, évaluation des impacts des activités, et rapports aux parties prenantes.

Méthodes de formation

Les formations adoptent une approche pratique, axée sur le concept « learning by doing » (apprentissage par la pratique). Cette méthode implique les techniciens dans toutes les étapes, de la démonstration à l'évaluation des résultats, pour leur permettre de maîtriser les processus et d'encadrer efficacement les producteurs :

- **Ateliers pratiques** : Les techniciens participent à des simulations et à des exercices sur le terrain.
- **Sessions théoriques** : Ces sessions permettent de fournir des bases solides en techniques agricoles et en gestion des PIC.
- **Coaching sur le terrain** : Les techniciens sont accompagnés par des experts pour appliquer les compétences acquises dans un contexte réel.

2.2.3. Rôles et responsabilités des techniciens et techniciennes

Après leur formation, les techniciens jouent plusieurs rôles importants :

- **Encadrement des producteurs** : Ils soutiennent les agriculteurs dans l'adoption des technologies et des pratiques innovantes.
- **Gestion des parcelles de démonstration** : Les techniciens supervisent les activités sur le terrain, de la préparation des sols à la récolte.
- **Sensibilisation** : Ils organisent des campagnes de sensibilisation notamment les journées Portes ouvertes pour promouvoir les avantages des innovations.

2.2.4. Défis rencontrés et solutions apportées

- **Manque de candidatures féminines** : Les candidatures des femmes pour les postes techniques et les rôles de leadership au sein des PIC sont souvent limitées. Cela est principalement dû aux barrières socioculturelles, au manque de sensibilisation aux opportunités disponibles et, parfois, aux contraintes liées aux responsabilités domestiques et familiales. Ce déséquilibre limite la parité et prive les PIC de la diversité des perspectives que les femmes peuvent apporter. Pour remédier à cette situation, des campagnes ciblées doivent être menées pour encourager activement les femmes à postuler. Ces campagnes doivent inclure des sessions d'information, des témoignages de femmes ayant réussi dans des rôles similaires et des programmes de mentorat. Parallèlement, des politiques de recrutement inclusives doivent être adoptées pour favoriser une plus grande représentation féminine.
- **Connaissances inégales** : Certains techniciens recrutés manquent de compétences techniques solides sur les technologies modernes et les approches innovantes promues dans les PIC. Cette disparité résulte souvent d'un accès limité à des programmes de formation spécialisés ou d'une mise à jour insuffisante des connaissances face aux avancées technologiques. Ce manque de préparation impacte directement la qualité de l'accompagnement offert aux producteurs.

Pour pallier ces lacunes, des modules de formation réguliers et adaptés doivent être proposés aux techniciens. Ces formations incluront des sessions pratiques sur les nouvelles technologies agricoles, des ateliers interactifs et des stages sur le terrain.

Un suivi personnalisé doit également être mis en place pour s'assurer que les connaissances acquises sont appliquées efficacement sur le terrain.

- **Contraintes logistiques :** Les techniciens travaillant dans des zones reculées font face à des défis majeurs en matière de mobilité, de communication et d'accès aux ressources nécessaires pour accomplir efficacement leurs missions. Les infrastructures insuffisantes, le mauvais état des routes et le manque d'équipements appropriés limitent leur capacité à intervenir de manière régulière et structurée auprès des communautés.

Pour surmonter ces défis, il est essentiel de fournir aux techniciens des outils et équipements adaptés, notamment des moyens de transport robustes, des kits d'intervention mobiles et des dispositifs de communication modernes.

Le recrutement et la formation des techniciens et techniciennes constituent une étape déterminante pour le succès des PIC. En investissant dans ces professionnels, les PIC assurent une mise en œuvre efficace de leurs activités et une diffusion durable des innovations agricoles. Leur engagement est un moteur essentiel pour transformer les pratiques agricoles et améliorer les conditions de vie des communautés locales.

2.3. Identification des chaînes de valeur prioritaires

L'identification des chaînes de valeur prioritaires dans les zones d'intervention constitue une étape déterminante dans la mise en place des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC). Cette phase vise à définir les secteurs agricoles les plus pertinents pour maximiser l'impact des interventions et répondre aux besoins des communautés locales. En collaborant avec les parties prenantes, cette étape permet de s'assurer que les technologies et les innovations mises en avant sont adaptées aux réalités économiques et sociales des zones concernées.

2.3.1. Comprendre les chaînes de valeur agricoles

Qu'est-ce qu'une chaîne de valeur ?

Une chaîne de valeur représente l'ensemble des activités et des processus impliqués dans la production, la transformation, et la commercialisation d'un produit agricole. Chaque étape de la chaîne (production, transformation, transport, commercialisation) ajoute de la valeur au produit final.

Importance pour les PIC

Identifier les chaînes de valeur prioritaires permet de concentrer les efforts sur les produits ayant le plus fort potentiel pour améliorer les revenus des producteurs locaux, renforcer la sécurité alimentaire et créer des opportunités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes.

2.3.2. Processus d'identification des chaînes de valeur prioritaires

Diagnostic initial

Le processus d'identification des chaînes de valeur prioritaires débute par un diagnostic approfondi des zones d'intervention. Ce diagnostic vise à recueillir des informations précises et pertinentes pour éclairer les choix stratégiques.



- **Les analyses socio-économiques :** Cette étape consiste à examiner les revenus des producteurs, les coûts de production et les opportunités de marché disponibles. L'objectif est de mieux comprendre les défis économiques auxquels font face les acteurs locaux et d'identifier les secteurs où les investissements auront un impact significatif.
- **Les évaluations écologiques :** Une attention particulière est portée aux conditions agroécologiques des zones d'intervention, notamment la qualité des sols, les ressources en eau et les conditions climatiques. Ces évaluations permettent de s'assurer que les chaînes de valeur sélectionnées sont viables sur le long terme.
- **Les contraintes et opportunités locales :** Enfin, le diagnostic vise à identifier les problèmes spécifiques rencontrés par les producteurs, tels que le manque d'accès aux intrants agricoles ou aux marchés, ainsi que les opportunités potentielles, comme l'introduction de nouvelles technologies agricoles ou la création de partenariats commerciaux.

Ces trois dimensions du diagnostic initial offrent une vue d'ensemble complète et permettent de poser les bases pour une sélection éclairée et pertinente des chaînes de valeur prioritaires.

Consultation des parties prenantes

Une fois le diagnostic initial réalisé, la phase suivante consiste à consulter les différentes parties prenantes impliquées dans les chaînes de valeur agricoles. Ces parties incluent les producteurs, les transformateurs, les institutions de recherche, les partenaires du secteur privé, ainsi que les représentants communautaires. Cette consultation vise à établir un dialogue inclusif et transparent pour mieux cerner les réalités locales.

À travers des ateliers participatifs et des entretiens individuels, les parties prenantes contribuent à :

- Identifier les produits agricoles les plus cultivés et leur importance économique.
- Comprendre les besoins et les préférences des marchés locaux et régionaux.
- Prioriser les produits ayant un potentiel avéré de croissance et de transformation.

Cette étape permet non seulement de renforcer l'adhésion des acteurs locaux au processus, mais également d'aligner les interventions sur les attentes des bénéficiaires.

Critères de priorité

Après la consultation des parties prenantes, les chaînes de valeur sont sélectionnées en fonction de critères clairement définis :

- **Potentiel économique** : Les filières retenues doivent présenter une rentabilité avérée et offrir des opportunités d'emploi pour les communautés locales.
- **Impact social** : L'accent est mis sur la capacité des chaînes de valeur à améliorer les conditions de vie des producteurs, en particulier des femmes et des jeunes.
- **Viabilité écologique** : Les pratiques agricoles promues doivent être durables et contribuer à la préservation des ressources naturelles.

Ces critères assurent que les chaînes de valeur sélectionnées répondent non seulement aux besoins immédiats des communautés, mais aussi aux impératifs de durabilité à long terme.

2.3.3. Mise en œuvre de l'identification des chaînes de valeur

Une fois les chaînes de valeur prioritaires identifiées grâce au diagnostic et à la consultation des parties prenantes, la phase de mise en œuvre vise à concrétiser ces choix. Cette étape repose sur la collecte de données fiables, une analyse approfondie et une validation communautaire. Chaque action est réalisée de manière participative pour s'assurer que les priorités identifiées correspondent aux attentes des bénéficiaires.

Collecte de données

La collecte de données constitue la première étape de la mise en œuvre. Elle permet de rassembler des informations précises sur les chaînes de valeur identifiées. Cette collecte s'effectue à travers plusieurs méthodes complémentaires :

- **Enquêtes sur le terrain** : Des questionnaires sont administrés aux producteurs, transformateurs et autres acteurs clés pour recueillir des données quantitatives et qualitatives.
- **Entretiens individuels et collectifs** : Des entretiens avec les acteurs locaux permettent de mieux comprendre leurs défis, leurs besoins et leurs attentes.
- **Ateliers participatifs** : Ces sessions interactives favorisent un échange direct entre les parties prenantes et garantissent une meilleure compréhension des dynamiques locales.
- **Outils analytiques** : Des outils tels que les cartes de chaînes de valeur sont utilisés pour visualiser les différents segments des filières, identifier les points faibles et repérer les opportunités d'amélioration.

Analyse et sélection

Une fois les données collectées, elles sont analysées de manière rigoureuse pour identifier les chaînes de valeur présentant le plus grand potentiel. Cette analyse s'articule autour de plusieurs axes :

- **Comparaison des filières** : Les chaînes de valeur sont comparées entre elles en fonction de critères préétablis, notamment leur potentiel économique, social et écologique.
- **Utilisation de matrices de priorité** : Ces outils permettent de classer les chaînes de valeur en fonction de leur rentabilité, de leur impact sur les conditions de vie des communautés et de leur durabilité environnementale.
- **Prise en compte des contraintes** : Les limites identifiées lors du diagnostic initial sont évaluées pour déterminer leur impact potentiel sur le développement des chaînes de valeur.

Validation communautaire

La dernière étape de cette phase consiste à valider les résultats obtenus avec les communautés locales et les parties prenantes. Cette validation se déroule généralement lors d'ateliers participatifs où les résultats de l'analyse sont présentés de manière transparente. Les objectifs de cette étape incluent :

- **Présentation des résultats** : Les principales conclusions de l'analyse sont partagées avec les communautés.
- **Recueil des avis** : Les participants peuvent exprimer leurs préoccupations, poser des questions et proposer des ajustements.
- **Validation finale** : Les chaînes de valeur prioritaires sont officiellement validées, garantissant ainsi leur alignement avec les besoins réels des bénéficiaires.

2.3.3. Rôles des parties prenantes

Les différentes parties prenantes jouent des rôles spécifiques et complémentaires dans cette phase :

- **Institutions de recherche** : Elles fournissent des données techniques et participent à l'analyse des chaînes de valeur.
- **Communautés locales** : Elles partagent leurs connaissances pratiques et valident les priorités identifiées.
- **Secteur privé** : Les acteurs du secteur privé contribuent à identifier les opportunités de marché et soutiennent les activités de transformation et de commercialisation des produits.

2.3.4. Résultats attendus

Une identification efficace des chaînes de valeur prioritaires conduit à plusieurs résultats positifs :

- **Une meilleure allocation des ressources** : Les interventions sont ciblées sur les filières les plus prometteuses.
- **L'adoption accélérée des technologies** : Les pratiques innovantes sont rapidement adoptées par les producteurs.
- **Le renforcement de la résilience communautaire** : Les communautés deviennent plus autonomes et mieux préparées aux défis climatiques et économiques.

Cette approche structurée garantit une prise de décision éclairée et une mise en œuvre réussie des interventions au sein des PIC.

L'identification des chaînes de valeur prioritaires est une étape essentielle pour maximiser l'impact des Pôles d'Immersion Communautaires. En se basant sur des analyses rigoureuses et des consultations inclusives, cette phase permet de développer des interventions adaptées aux besoins réels des communautés, tout en promouvant une croissance économique et sociale durable.

2.4. Sélection et implantation des technologies et innovations éprouvées

La phase de sélection et d'implantation des technologies et innovations éprouvées est une étape fondamentale dans la mise en place des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC). Elle permet de choisir les solutions les plus adaptées aux besoins des communautés et de garantir leur application efficace dans les zones d'intervention. Cette phase vise à améliorer les systèmes agricoles locaux en intégrant des pratiques durables, accessibles et adaptées au contexte local.

2.4.1. Sélection des technologies et innovations éprouvées

Critères de sélection des technologies

La sélection des technologies et innovations repose sur des critères bien définis pour s'assurer qu'elles sont adaptées aux conditions et aux besoins des producteurs locaux :

- **Efficacité documentée** : Les technologies sont choisies pour leurs résultats prouvés, notamment en termes de rendement, de durabilité et de résilience face aux aléas climatiques.
- **Adaptabilité locale** : Les innovations sont compatibles avec les pratiques agricoles existantes et répondent aux réalités écologiques des zones d'intervention.
- **Facilité de mise en œuvre** : La technologie est facilement adoptable par les producteurs, avec un coût de mise en œuvre abordable et des besoins en matériel limités.
- **Impact socio-économique** : Les innovations sélectionnées ont un fort potentiel pour accroître les revenus des producteurs et répondre aux besoins nutritionnels de la population.

Processus de sélection

La sélection s'appuie sur des évaluations participatives impliquant toutes les parties prenantes, notamment les producteurs et transformateurs locaux, les experts des institutions de recherche agricole et les partenaires du secteur privé et les ONG.

Les technologies potentielles sont identifiées lors d'études de terrain et validées à travers des ateliers participatifs.

2.4.2. Implantation des technologies et innovations

Préparation des sites

Avant l'implantation, les sites doivent être préparés pour recevoir les technologies :

- **Aménagement des parcelles** : Nettoyage, labour et délimitation des zones pour les essais.
- **Infrastructure de soutien** : Installation d'équipements nécessaires (systèmes d'irrigation, entrepôts).
- **Formation des techniciens** : Les techniciens reçoivent une formation spécifique sur les technologies à planter.

Mise en place des technologies

L'implantation implique plusieurs activités clés :

- **Démonstrations sur le terrain** : Les parcelles de démonstration permettent aux producteurs d'observer les avantages des technologies.
- **Accompagnement technique** : Les producteurs sont encadrés pour utiliser correctement les innovations.
- **Suivi et évaluation** : Des indicateurs de performance sont définis pour mesurer l'impact des technologies implantées.



Soja – Variété TGX 1910-14F avec Inoculum

2.4.1. Défis et solutions

2.4.1.1. Défis rencontrés

- **Réticence des producteurs** : Certains producteurs peuvent être sceptiques quant aux avantages des nouvelles technologies.
- **Limitations financières** : Les coûts d'implantation peuvent dépasser les ressources disponibles.
- **Contraintes techniques** : Certaines technologies peuvent ne pas fonctionner comme prévu dans certaines conditions locales.

2.4.1.2. Solutions apportées

- **Formation et sensibilisation** : Renforcer la confiance des producteurs par des sessions pratiques et informatives.
- **Partenariats** : Collaborer avec des institutions locales et des bailleurs pour mobiliser des ressources.
- **Adaptation des technologies** : Modifier les technologies pour les adapter aux réalités locales.

2.4.2. Impact attendu

L'implantation des technologies et innovations éprouvées devrait entraîner :

- Une augmentation de la productivité agricole.
- Une amélioration des revenus des producteurs.
- Une réduction de l'impact environnemental des pratiques agricoles.
- Une adoption durable des pratiques innovantes par les communautés locales.

Quelques variétés mises en place sur un PIC au Burkina Faso pour la campagne 2024-2025

Filière	Superficie	Variété
Culture maraichère		
Gombo	230 m ²	<i>Koni, Sassilon, Keleya, Batoumabé</i>
Amarante	230 m ²	<i>Akéri, Nguruma, Madira2, AMFKR</i>
Piment	230 m ²	<i>AVPP (0105, 1342, 9905, 1337)</i>
Aubergine	230 m ²	<i>L10</i>
Tomate	230 m ²	<i>AVTO (2121, 2101, 1122)</i>
Cultures fourragères		
Bracharia	0,25 ha	<i>Ruzizensis</i>
Panicum FM	0,15 ha	<i>Panicum CV</i>
Panicum FL	0,25 ha	<i>Panicum Maxim</i>
Maralfalfa	0,25 ha	<i>Penisetum purpureum</i>
Tubercules		
Manioc	0,5 ha	<i>V4</i>
Manioc	0,5 ha	<i>V5</i>
ACCRA (MV3)	0,25 ha	<i>ACCRA (MV3)</i>
PDCO (Heere, Nooma, Heere)	0,5ha	<i>Hèrè</i>

Source: Partenaire de mise en œuvre PIC Burkina Faso

La phase de sélection et d'implantation des technologies et innovations éprouvées est essentielle pour maximiser l'impact des Pôles d'Immersion Communautaires. En intégrant les besoins locaux et en impliquant activement les parties prenantes, cette étape garantit une adoption efficace et durable des solutions innovantes.

2.5. Communication et développement de partenariat

La communication et le développement de partenariat jouent un rôle stratégique dans la réussite des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC). Ces deux dimensions visent à assurer une diffusion efficace des informations, à renforcer la visibilité des activités et à établir des collaborations solides avec différents acteurs. Une communication adaptée et des partenariats dynamiques permettent aux PIC de maximiser leur impact et d'assurer une meilleure adoption des technologies par les communautés agricoles.

2.5.1. Objectifs de la communication et du développement de partenariat

Les objectifs poursuivis dans ce cadre sont multiples et complémentaires :

- **Renforcer la visibilité des PIC** : La communication vise à informer les communautés locales, les institutions et les partenaires potentiels des objectifs, des activités et des résultats obtenus par les PIC. Cela inclut la valorisation des innovations introduites et des succès enregistrés.
- **Favoriser l'adoption des innovations** : Une stratégie de communication efficace encourage les producteurs et les transformateurs à adopter les technologies agricoles proposées. Elle favorise également un dialogue continu entre les utilisateurs finaux et les gestionnaires des PIC.
- **Établir des partenariats stratégiques** : Le développement de partenariats permet de mobiliser des ressources financières et techniques, de partager des compétences et de créer des synergies durables entre les différents acteurs impliqués.

Ces trois objectifs constituent le socle de l'approche intégrée des PIC en matière de communication et de partenariat.

2.5.2. Stratégies de communication

Pour atteindre ces objectifs, des stratégies adaptées doivent être mises en œuvre, en mobilisant divers outils et en adaptant les messages aux publics cibles.

Outils de communication :

- **Médias traditionnels** : Les radios communautaires, diffusant dans les langues locales, permettent de toucher efficacement les populations rurales. Des vidéos éducatives et des reportages sont également réalisés et diffusés dans les centres communautaires.
- **Supports visuels et écrits** : Affiches, brochures et rapports sont utilisés pour informer les partenaires institutionnels. Des fiches techniques et des dépliants, parfois traduits en langues locales, accompagnent les formations et sensibilisations. Ils détaillent des pratiques agricoles spécifiques.
- **Médias numériques** : Les réseaux sociaux et les sites web sont des canaux efficaces pour diffuser des vidéos éducatives, des témoignages et des reportages afin d'atteindre un public plus large.

Messages clés : Les messages clés doivent être conçus de manière à capter l'attention, inspirer confiance et inciter à l'action. Ils doivent être clairs, simples, contextualisés et adaptés aux différents publics cibles.

Voici les principaux axes autour desquels ces messages doivent s'articuler :

- **Mettre en avant les avantages des technologies proposées :** Chaque technologie ou innovation agricole présentée dans les PIC doit être accompagnée d'une explication claire de ses avantages, que ce soit en termes de rendement, de réduction des coûts, ou de gain de temps.
- **Illustrer les impacts positifs sur les revenus et la sécurité alimentaire :** Les messages doivent démontrer concrètement comment l'adoption des technologies a amélioré les conditions de vie des producteurs, en augmentant leurs revenus et en assurant une meilleure sécurité alimentaire pour leurs familles et communautés.
- **Encourager une participation active des communautés :** Les messages doivent valoriser l'implication active des producteurs, des transformateurs, et des autres parties prenantes dans le processus d'adoption des innovations.
- **Sensibiliser sur la durabilité des pratiques agricoles :** Il est essentiel de souligner l'importance d'adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et économiquement viables à long terme.
- **Mettre en avant des témoignages inspirants :** Partager des histoires de réussite concrètes issues des PIC permet de renforcer la crédibilité des messages et d'inspirer d'autres producteurs à suivre ces exemples.

Ces messages doivent être diffusés de manière régulière et cohérente via divers canaux de communication pour toucher efficacement les publics cibles.

Campagnes de sensibilisation

Les campagnes de sensibilisation constituent un pilier essentiel de la stratégie de communication des PIC. Elles visent non seulement à informer, mais aussi à mobiliser les acteurs clés autour des objectifs du programme.

- **Rencontres communautaires régulières :**
 - Organisation d'ateliers et de forums communautaires pour informer sur les nouvelles technologies et les innovations disponibles.
 - Création d'espaces d'échange où les producteurs peuvent poser des questions, partager leurs expériences et obtenir des réponses pratiques.
 - Discussions ouvertes pour aborder les défis spécifiques rencontrés par les communautés locales et proposer des solutions adaptées.
- **Journées portes ouvertes :**
 - Organisation d'événements interactifs où les producteurs et les partenaires peuvent visiter les PIC et observer les technologies en action.

- Démonstrations pratiques sur les méthodes agricoles innovantes, telles que l'utilisation optimale des semences améliorées ou les techniques de conservation post-récolte.
 - Distribution de matériel pédagogique et de fiches techniques pour permettre un suivi pratique après les journées portes ouvertes.
- **Témoignages et récits d'expérience :**
 - Valorisation des témoignages de producteurs ayant réussi grâce aux technologies introduites par les PIC.
 - Production et diffusion de vidéos illustrant des cas de réussite spécifiques.
 - Utilisation de récits narratifs pour sensibiliser d'autres acteurs et renforcer l'adhésion aux innovations proposées.
 - **Utilisation des médias locaux et numériques :**
 - Diffusion régulière d'émissions radio dédiées aux PIC, animées par des experts agricoles et des producteurs locaux.
 - Campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux pour toucher un public plus large, y compris les jeunes agriculteurs.

Ces campagnes ne se limitent pas à une diffusion passive d'informations, mais encouragent activement la participation, l'échange et l'adoption des pratiques agricoles innovantes.



Vue partielle des participants et participantes à la restitution villageoise à Guirou



Un PRINNOV entrain de présenter les résultats lors de la restitution villageoise à Ouaké



Une TRINNOV entrain de présenter les résultats lors de la restitution villageoise à Guirou



Quelques supports de communication du PIC au Bénin

2.5.3. Développement de Partenariat

Le développement de partenariat repose sur l'identification d'acteurs clés, l'établissement de relations solides et la mobilisation des ressources nécessaires.

Identification des partenaires :

- **Institutions de recherche** : Elles valident scientifiquement les innovations et fournissent des formations techniques. Par exemple, le partenariat avec l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) garantit l'efficacité des technologies introduites.
- **Organisations communautaires** : Les chefs de village et autres leaders locaux jouent un rôle clé dans l'acceptation communautaire et la mobilisation des ressources nécessaires.
- **Secteur privé** : Les entreprises agroalimentaires et les médias locaux contribuent au financement et à la diffusion des technologies agricoles.
- **ONG et agences de développement** : Grâce à des partenaires comme le CORAF et la Coopération Suisse, les PIC bénéficient d'un soutien technique et financier essentiel pour la réalisation de leurs activités.

Établissement des relations :

Des rencontres régulières et la signature d'accords de collaboration permettent de formaliser les partenariats, en définissant clairement les rôles et responsabilités de chaque acteur.

Mobilisation des ressources :

Les partenariats facilitent la mobilisation de ressources financières et techniques, notamment à travers des subventions, du cofinancement et des échanges d'expertise.



Témoignage

« Ce fut un partenariat gagnant-gagnant parce que cette initiative du PIC rentre dans les missions de mon service. En effet, le PIC est en train de vulgariser de nouvelles techniques de culture fourragère et de nouvelles semences fourragères. Et notre ministère est aussi dans cette lancée. Chaque année le ministère dote nos structures en semences fourragères que soit le maïs, le niébé, le soja, etc. Donc, venir faire cette visite commenter avec nos producteurs c'est un plus pour montrer à ces producteurs qu'au-delà de ce que le

ministère fait, voilà ce que vous-mêmes vous pouvez faire pour vous permettre d'avoir une bonne production que ce soit en viande ou en lait ».

SAWADOGO Idrissa : responsable de service / ZATE de Yallé (Sissili-Burkina Faso)

2.5.4. Rôles et responsabilités des parties prenantes

La réussite des PIC repose sur l'engagement et la complémentarité des rôles des différents acteurs impliqués. Voici une clarification des principales responsabilités :

- **Gestionnaires des PIC :**

Ils élaborent et mettent en œuvre les stratégies de communication et de partenariat, assurent la coordination entre les différents acteurs impliqués et suivent et évaluent l'efficacité des stratégies mises en place. Ils facilitent les formations et accompagnent les communautés dans l'adoption des technologies.

- **Producteurs et communautés locales :**

Ils participent activement aux campagnes de sensibilisation et aux formations et appliquent les pratiques agricoles et les technologies introduites dans les PIC. En outre, ils fournissent des retours d'expérience pour améliorer les approches proposées et partagent leurs réussites pour inspirer d'autres producteurs.

- **Institutions de recherche :**

Elles valident scientifiquement les technologies et innovations proposées, fournissent un appui technique et méthodologique et participent aux formations et à l'encadrement technique des producteurs.

- **Secteur privé :**

Le secteur privé (entreprises, médias, etc) participe au financement des initiatives et des campagnes de sensibilisation, contribue à la commercialisation des produits issus des PIC et apporte un appui logistique pour faciliter l'adoption des technologies.

- **ONG et agences de développement :**

Elles fournissent un appui technique et financier pour la mise en œuvre des activités et contribuent au renforcement des capacités locales. Elles appuient aussi la création et le suivi des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement des PIC.

Une collaboration harmonieuse et un partage clair des responsabilités garantissent une meilleure efficacité et une pérennité des initiatives mises en place.

Quelques partenariats stratégiques développés au Burkina Faso.

- * Le partenariat avec le projet Modem+ (financé par la DDC) : ce partenariat visait à renforcer les synergies entre les deux projets pour la mise à l'échelle des technologies et innovations des PIC. Une collaboration sur un plan d'action conjoint a été définie pour valoriser les PIC.
- * Le partenariat avec l'ONG Helen Keller : Ce partenariat se concentre sur la mise à l'échelle des technologies de la chaîne de valeur PDCO et la création de petites entreprises autour de la production fourragère. Un travail commun sur un plan d'action pour la valorisation des PIC a également été envisagé.
- * Le partenariat avec le projet SafeVeg (produits maraîchers sains) : En collaboration avec WorldVeg, CIRAD, INERA, et Wageningen University, ce partenariat implique l'intégration de technologies éprouvées de gestion maraîchère dans les PICs. Les REMs (Réseaux d'Entreprises Maraîchères) mis en place par SafeVeg sont un moyen de co-financer et de mettre à l'échelle ces technologies

2.5.5. Défis et Solutions

Dans certaines zones rurales, l'accès aux médias modernes (internet, télévision) est limité, ce qui restreint la diffusion des messages clés. Les supports d'information ne sont pas toujours disponibles dans les langues locales, ce qui limite leur compréhension par certaines communautés.

Les objectifs et les priorités des différents partenaires peuvent parfois diverger, ralentissant les progrès des projets. Le manque de financement stable peut compromettre certaines initiatives sur le long terme.

Pour remédier à ces difficultés et contraintes, il convient de diversifier les canaux de communication en utilisant un mélange de médias traditionnels (radio, brochures) et numériques (réseaux sociaux, vidéos éducatives) pour atteindre un maximum de personnes.

Une adaptation linguistique des supports passant par une traduction des documents essentiels dans les principales langues locales pourrait faciliter leur compréhension et adoption.

Il serait également judicieux d'organiser des formations régulières pour les gestionnaires des PIC et les partenaires afin d'améliorer leurs compétences en communication et en gestion de partenariats.

Par ailleurs, Il faut mettre en place des mécanismes clairs de suivi et d'évaluation des engagements des partenaires pour garantir une meilleure coordination. Enfin, il faut diversifier les sources de financement et explorer des opportunités de partenariats public-privé pour assurer la durabilité des actions entreprises.

Ces solutions visent à anticiper et atténuer les défis rencontrés, tout en renforçant l'impact global des PIC.

2.6. Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation dans le cadre des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC) est essentiel pour garantir l'efficacité des technologies agricoles et des innovations introduites. Ce processus permet de mesurer l'impact des actions menées, d'assurer une adaptation continue et d'apprendre des résultats obtenus. Le suivi-évaluation s'appuie sur des indicateurs de performance, la collecte régulière d'informations, et la production de rapports afin de guider les décisions futures et d'améliorer la résilience des systèmes agricoles.

Indicateurs de performance

Les indicateurs de suivi-évaluation se concentrent sur des aspects clés, incluant :

1. Nombre de bénéficiaires : Nombre total de producteurs formés, dont la proportion de femmes et de jeunes de moins de 35 ans, permettant de mesurer l'impact social et de genre des activités.
2. Adoption des technologies : Pourcentage de producteurs ayant adopté les technologies démontrées, telles que le maïs 2000 SYNEE-W, les techniques de conservation de tomate, etc.
3. Rendement des cultures : Suivi des rendements pour les variétés de maïs, soja, et autres cultures pour évaluer l'efficacité des technologies sur les parcelles de démonstration.
4. Production et conservation : Quantité de produits conservés et transformés, par exemple en purée ou en saumure, pour évaluer les progrès en termes de transformation agroalimentaire.
5. Participation aux formations et aux visites : Nombre de sessions de formation et visites d'échange, avec une évaluation de l'intérêt et de la satisfaction des participants.

Collecte de l'information

- **Outils de collecte** : Les données sont recueillies à l'aide de fiches d'évaluation, formulaires d'enquête, et grilles d'observation lors des formations et des sessions de démonstration. Cela permet de suivre les performances des technologies en cours d'adoption.
- **Méthodes de collecte** : Les techniciens des PIC réalisent des observations directes sur le terrain, des entretiens avec les producteurs et des réunions de restitution villageoise. Ces méthodes garantissent une compréhension approfondie des défis et succès rencontrés.
- **Fréquence de la collecte** : La collecte des données est effectuée de manière trimestrielle pour garantir une réactivité face aux défis et assurer une prise de décision informée.

Production des rapports

Les rapports de suivi sont produits trimestriellement et annuellement, et ils documentent :

1. Activités réalisées : Chaque rapport décrit les activités effectuées au sein des PIC, telles que les démonstrations de technologies, les formations, et les visites d'échange.
2. Analyse des indicateurs : Une section du rapport est dédiée à l'évaluation des indicateurs de performance, permettant de suivre les progrès réalisés et d'identifier les axes d'amélioration.
3. Synthèse des résultats : Les rapports incluent une synthèse des résultats des technologies démontrées, avec des données de rendement, de taux d'adoption, et d'impact sur les revenus des producteurs.

4. Recommandations : En conclusion, des recommandations sont formulées pour ajuster les activités et optimiser l'impact des technologies adoptées.

Apprentissage et amélioration continue

Le suivi-évaluation contribue également à l'apprentissage continu au sein des PIC. Les données recueillies permettent :

- l'adaptation des pratiques : Les producteurs adaptent les techniques en fonction des résultats et des retours d'expérience recueillis au fil des saisons.
- le renforcement des compétences : Les leçons tirées des rapports trimestriels servent à réajuster les formations et à identifier de nouvelles technologies pour les cycles futurs.
- le développement des partenariats : Les résultats du suivi-évaluation servent également de base pour convaincre de nouveaux partenaires de s'impliquer dans les PIC en soutenant la mise à échelle des technologies éprouvées.

Le suivi-évaluation des PIC constitue un pilier central de la démarche d'apprentissage et de capitalisation des approches du CORAF. Les indicateurs de performance, la collecte d'information, et la production de rapports permettent de garantir l'efficacité et la pérennité des innovations agricoles.

3.



ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DANS LES PIC



3. ROLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS DANS LES PIC

Les Pôles d'Immersion Communautaires (PIC) sont des plateformes d'apprentissage et de démonstration dédiées à la vulgarisation des technologies agricoles. Ils visent à renforcer la résilience et la productivité des exploitations agricoles, tout en facilitant le transfert de connaissances et l'adoption d'innovations adaptées aux besoins locaux. Pour assurer leur succès, plusieurs acteurs interviennent, chacun avec des responsabilités spécifiques et complémentaires.

3.1. Les institutions de recherche et de développement

Les institutions de recherche jouent un rôle central dans la conception, l'adaptation et la validation des technologies agricoles introduites dans les PIC. Elles assurent la fourniture d'innovations et technologies un encadrement technique et le partage des connaissances. Les institutions assurent en effet la disponibilité de technologies adaptées aux contextes locaux et contribuent à leur diffusion à travers les PIC. Elles supervisent la mise en œuvre des technologies et forment les techniciens et producteurs sur les meilleures pratiques agricoles. Les résultats obtenus dans les PIC sont analysés, documentés et partagés sous forme de publications et d'ateliers.

3.2. Les structures de gestion des PIC

Des structures prestataires assurent la gestion quotidienne et la coordination des activités des PIC. Elles définissent les objectifs, planifient les activités et coordonnent les différentes parties prenantes. Elles assurent le suivi des activités, collectent les données et produisent des rapports réguliers pour ajuster les interventions. Elles encadrent les techniciens et assurent la formation continue des acteurs locaux.

Ces structures jouent également un rôle clé dans la mobilisation des ressources nécessaires à la pérennisation des PIC.

3.3. Les techniciens des PIC

Les techniciens sont des relais essentiels entre les structures de gestion des PIC et les communautés locales. Ils supervisent les parcelles de démonstration, installent les technologies et assurent le suivi des pratiques adoptées. Ils forment les producteurs et organisent des journées portes ouvertes pour promouvoir les technologies agricoles. Enfin, les techniciens assurent la collecte des données sur l'efficacité des technologies et produisent des rapports pour ajuster les interventions.

3.4. Les producteurs et communautés locales

Les communautés locales, incluant les producteurs innovateurs, jouent un rôle central dans l'adoption et la diffusion des technologies. Ils participent aux démonstrations, adoptent les technologies et appliquent les bonnes pratiques. Ils fournissent des retours précieux sur l'efficacité des technologies et suggèrent des ajustements si nécessaire. Les producteurs innovateurs forment leurs pairs et encouragent une adoption plus large des innovations.

3.5. Rôle des autorités locales et gouvernementales

Les autorités locales jouent un rôle clé dans la légitimation et la pérennisation des PIC. Elles sensibilisent les communautés locales à l'importance des PIC et facilitent leur engagement. Elles peuvent fournir des infrastructures et des terrains pour faciliter la mise en place des PIC. Enfin, les autorités locales assurent un environnement réglementaire favorable aux activités des PIC.

3.6. Le secteur privé

Le secteur privé contribue au financement, à la commercialisation des produits et à la diffusion des technologies agricoles. Les entreprises privées apportent des fonds pour soutenir les initiatives des PIC et facilitent la distribution et la commercialisation des produits issus des technologies agricoles. Elles établissent des collaborations pour maximiser l'impact des activités des PIC.

3.7. Les ONG et agences de développement

Les ONG et agences de développement sont des partenaires techniques et financiers essentiels. Elles apportent des financements pour couvrir les coûts des activités des PIC et fournissent une expertise technique et des ressources humaines pour renforcer les capacités locales. Elles facilitent aussi la sensibilisation et l'engagement des différents acteurs pour soutenir les PIC.

La réussite des Pôles d'Immersion Communautaires repose sur une répartition claire des rôles et responsabilités entre les différents acteurs impliqués. Une coordination efficace et une communication transparente entre les structures de gestion, les techniciens, les producteurs, les autorités locales, le secteur privé et les partenaires financiers garantissent la pérennité et l'impact durable des PIC sur les communautés rurales.

4.



AVANTAGES ET VALEUR AJOUTEE DES PIC



4. AVANTAGES ET VALEUR AJOUTEE DES PIC

Les Pôles d'Immersion Communautaires (PIC) représentent une innovation majeure dans le domaine du développement agricole et communautaire. Ils servent de plateformes intégrées où producteurs, techniciens, chercheurs, et partenaires peuvent collaborer, partager des connaissances, et adopter des innovations adaptées aux réalités locales. Grâce à une approche inclusive et participative, les PIC répondent aux besoins spécifiques des communautés, renforcent les compétences locales, et contribuent à un développement agricole plus résilient et durable. Ils présentent beaucoup d'avantages et de valeur ajoutée pour les différentes parties prenantes.

4.1. Les avantages des Pôles d'Immersion Communautaires

Les PIC offrent une multitude d'avantages qui touchent différents aspects du développement agricole et communautaire.

Renforcement des compétences locales

Les PIC jouent un rôle essentiel dans le renforcement des capacités des producteurs, techniciens, et autres acteurs locaux. Grâce à des formations pratiques et continues, les bénéficiaires acquièrent des compétences techniques et organisationnelles essentielles pour une agriculture plus performante. Ces formations couvrent des thématiques variées, telles que les techniques agricoles modernes, la gestion des sols, la conservation des récoltes, et le marketing agricole. Cela crée une main-d'œuvre qualifiée et autonome, capable de répondre efficacement aux défis locaux.

Accélération de l'adoption des innovations

En présentant des technologies et des pratiques agricoles éprouvées dans des conditions réelles, les PIC facilitent l'adoption rapide et efficace des innovations par les producteurs. Les démonstrations pratiques permettent aux agriculteurs d'observer directement les avantages des nouvelles technologies, ce qui réduit leur réticence et encourage une adoption à grande échelle. Par exemple, l'introduction de variétés de maïs améliorées au Bénin a entraîné une augmentation de 30 % des rendements agricoles.

Promotion de la collaboration

Les PIC favorisent un environnement collaboratif en rassemblant divers acteurs : chercheurs, producteurs, institutions publiques, secteur privé et ONG. Cette synergie permet de mobiliser des ressources complémentaires, de partager les connaissances et d'optimiser les interventions. Les forums d'échange et les journées portes ouvertes organisés au sein des PIC renforcent cette dynamique de coopération.

Renforcement de la résilience des communautés

Face aux défis climatiques et économiques, les PIC offrent des solutions adaptées pour renforcer la résilience des systèmes agricoles. Les technologies promues, telles que les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte et les pratiques agroécologiques, permettent aux communautés de mieux gérer les ressources naturelles et de réduire leur vulnérabilité aux aléas climatiques.

Ces avantages montrent que les PIC ne se limitent pas à des plateformes techniques, mais deviennent de **véritables catalyseurs du changement agricole et social au niveau communautaire.**

4.2. La valeur ajoutée des Pôles d'Immersion Communautaire

Les PIC ne sont pas de simples dispositifs agricoles ; ils constituent une approche intégrée avec une valeur ajoutée significative.



En combinant ces éléments, les PIC se positionnent comme des outils stratégiques pour un développement agricole résilient et durable.

4.3. Avantages spécifiques pour les différentes parties prenantes

Pour les producteurs :

- **Amélioration des rendements agricoles** : Les producteurs bénéficient directement des technologies agricoles modernes introduites dans les PIC. Par exemple, au Bénin, les parcelles de démonstration ont montré une augmentation de 30 % des rendements pour le maïs.
- **Réduction des coûts de production** : L'accès à des technologies efficaces, comme les semences améliorées et les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, permet de diminuer les dépenses tout en maximisant les rendements.
- **Accès à des marchés plus rentables** : Les formations en marketing agricole et les partenariats établis avec des plateformes de vente offrent de nouvelles opportunités commerciales aux producteurs.

Pour les institutions de recherche :

- **Validation des innovations dans des contextes réels** : Les PIC servent de laboratoires à ciel ouvert pour tester et valider les nouvelles technologies agricoles.
- **Retour d'information direct** : Les chercheurs obtiennent des retours concrets sur l'efficacité et l'adaptabilité des technologies proposées.

- **Renforcement de leur impact sur le terrain** : Les PIC rapprochent les chercheurs des communautés rurales et augmentent ainsi l'impact de leurs travaux.

Pour les partenaires financiers et techniques :

- **Optimisation des investissements** : Les PIC offrent un cadre structuré et transparent pour maximiser l'efficacité des financements alloués.
- **Visibilité accrue** : Les partenaires bénéficient d'une reconnaissance accrue pour leurs contributions au développement agricole et communautaire.

4.4. Défis rencontrés par les PIC

Malgré les nombreux avantages et la valeur ajoutée des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC), leur mise en œuvre et leur pérennisation rencontrent plusieurs défis. Ces obstacles, bien que surmontables, nécessitent une réflexion approfondie, une coordination renforcée entre les acteurs, ainsi que des stratégies innovantes pour assurer une réponse adaptée et durable.

► La mobilisation des ressources financières

La mise en place et la gestion des PIC nécessitent des ressources financières importantes pour assurer leur fonctionnement, leur maintenance et le déploiement des technologies agricoles. Toutefois, l'accès à un financement stable et durable reste un défi majeur. Les coûts liés à l'aménagement des infrastructures, à la formation continue des acteurs et à la diffusion des technologies nécessitent des budgets conséquents, souvent sous-estimés lors de la phase de planification.

► La sensibilisation et l'engagement des communautés locales

Malgré les efforts déployés pour sensibiliser les producteurs et les acteurs locaux aux avantages des technologies introduites, certaines réticences persistent. Le manque d'information, la méfiance vis-à-vis des nouvelles pratiques agricoles et la faible implication initiale de certains producteurs ralentissent le processus d'adoption des innovations. Par ailleurs, les barrières linguistiques et culturelles peuvent également compliquer la diffusion efficace des messages clés.

► La coordination entre les différents acteurs impliqués

Les PIC mobilisent une diversité d'acteurs, allant des institutions de recherche aux communautés locales, en passant par les techniciens, les ONG, les partenaires financiers et le secteur privé. Toutefois, cette diversité peut entraîner un manque de cohérence dans les actions menées si les rôles et responsabilités de chaque acteur ne sont pas clairement définis. Les chevauchements d'activités, le manque de communication entre les parties prenantes et l'absence d'une structure de gouvernance efficace peuvent limiter l'efficacité des interventions.

► L'adaptation aux réalités locales et climatiques

Les environnements dans lesquels sont implantés les PIC varient considérablement en termes de climat, de sols et de pratiques agricoles. Certaines technologies peuvent ne pas être immédiatement adaptées aux réalités locales, nécessitant des ajustements constants. Par ailleurs, les changements climatiques accentuent ces défis, avec des conditions météorologiques imprévisibles qui affectent directement les résultats obtenus dans les parcelles de démonstration.

► Le suivi-évaluation des résultats et des impacts

Le manque d'outils et de mécanismes robustes pour le suivi et l'évaluation des performances des PIC constitue un autre défi majeur. Une documentation insuffisante des bonnes pratiques, des succès et des leçons apprises peut freiner la mise à l'échelle des innovations. De plus, l'absence d'indicateurs clairs pour mesurer les progrès et les impacts limite la capacité à ajuster les interventions en temps réel.

4.5. Perspectives d'amélioration

► Diversification et pérennisation des sources de financement

Pour surmonter le défi financier, il est essentiel de diversifier les sources de financement en mobilisant non seulement les partenaires techniques et financiers, mais également le secteur privé et les collectivités locales. Des modèles de financement innovants, tels que les partenariats public-privé (PPP) ou les fonds d'investissement agricole, peuvent être explorés pour garantir des ressources financières stables et durables. De plus, une planification budgétaire réaliste, incluant des coûts d'entretien et de formation continue, doit être systématiquement intégrée aux stratégies des PIC.

► Renforcement des campagnes de sensibilisation et d'information

Une communication adaptée et inclusive est nécessaire pour renforcer l'adhésion des communautés locales. Les campagnes de sensibilisation doivent utiliser une variété de canaux de communication, y compris les radios communautaires, les brochures en langues locales, les sessions de démonstration sur le terrain et les témoignages de producteurs ayant réussi grâce aux technologies introduites. Par ailleurs, l'implication des leaders communautaires et des chefs traditionnels peut renforcer la crédibilité des messages diffusés.

► Amélioration de la coordination et de la gouvernance

La création d'un cadre de gouvernance clair et structuré est indispensable pour garantir une coordination harmonieuse entre les différents acteurs impliqués. Cela inclut la définition précise des rôles et responsabilités, la mise en place de plateformes d'échange régulières et l'élaboration de plans d'action communs. Une meilleure communication entre les acteurs, appuyée par des réunions périodiques et des mécanismes de suivi transparents, permettra d'aligner les efforts et d'éviter les doublons.

► Adaptation continue aux réalités locales et climatiques

Les PIC doivent intégrer une flexibilité suffisante pour s'adapter aux réalités spécifiques de chaque communauté et aux changements climatiques. Cela passe par une analyse régulière des contextes locaux, la réalisation d'études d'impact environnemental et l'ajustement des technologies en fonction des retours des producteurs. Les institutions de recherche doivent également rester engagées dans l'évaluation continue des innovations afin de garantir leur pertinence et leur efficacité sur le terrain.

► Mise en place d'un mécanisme robuste de suivi-évaluation

Un système efficace de suivi-évaluation doit être mis en place pour mesurer les résultats et les impacts des activités des PIC. Cela inclut la définition d'indicateurs clairs, la collecte régulière de données fiables et l'analyse continue des performances. Les résultats obtenus doivent être documentés de manière transparente et partagés avec l'ensemble des parties prenantes.

Des outils numériques, tels que des plateformes de gestion de données agricoles, peuvent également être utilisés pour faciliter le suivi des progrès réalisés.

► **Renforcement des capacités des acteurs locaux**

Il est impératif de continuer à renforcer les capacités des techniciens, des producteurs innovants. Des formations continues, adaptées aux évolutions technologiques et aux besoins locaux, doivent être régulièrement organisées. Cela garantira une meilleure appropriation des innovations et une autonomisation progressive des communautés.

Les défis auxquels font face les Pôles d'Immersion Communautaires sont complexes, mais pas insurmontables. Grâce à une mobilisation accrue des ressources, une sensibilisation renforcée, une meilleure coordination entre les acteurs et un suivi rigoureux des résultats, il est possible de transformer ces obstacles en opportunités. Les PIC ont démontré leur potentiel à transformer durablement les systèmes agricoles et à améliorer les conditions de vie des communautés rurales. Pour cela, une volonté collective et une approche proactive sont essentielles pour assurer leur pérennité et maximiser leur impact à long terme.

5.



**MOYENS MIS EN
ŒUVRE POUR LES PIC**



5. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LES PIC

La mise en place des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC) repose sur une combinaison de moyens humains, matériels, financiers et institutionnels. Ces ressources sont mobilisées de manière stratégique pour garantir l'efficacité et la durabilité des interventions. Cette section présente les différents moyens mis en œuvre pour assurer le succès des PIC.

5.1. Moyens humains

Equipe de gestion, techniciens et experts

L'équipe de gestion, les techniciens agricoles et les experts jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des activités des PIC. Leur expertise est essentielle pour superviser les parcelles de démonstration, former les producteurs et les autres acteurs locaux et accompagner les communautés dans l'adoption des technologies.

Producteurs locaux

Les producteurs sont au cœur des activités des PIC. Leur implication active garantit que les interventions sont adaptées aux réalités locales et qu'elles répondent aux besoins réels des communautés.

Partenaires institutionnels

Les institutions de recherche, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que le secteur privé apportent un soutien technique et institutionnel.

5.2. Moyens matériels

Infrastructure agricole

Les PIC disposent d'infrastructures adaptées, notamment des parcelles de démonstration pour tester et présenter les technologies, des systèmes d'irrigation pour optimiser la gestion de l'eau et des entrepôts et espaces de stockage pour les produits agricoles.

Équipements et outils

Les équipements modernes, tels que les machines agricoles, les outils de préparation des sols et les kits d'analyse, sont fournis pour améliorer les rendements et la qualité des produits.

Ressources numériques

L'utilisation de plateformes en ligne et d'outils numériques facilite la communication, la formation et le partage des connaissances entre les différents acteurs des PIC.

5.3. Moyens financiers

Financements publics et privés

Les PIC bénéficient de fonds provenant de différentes sources, notamment les subventions des gouvernements locaux et nationaux, les financements des agences de développement et des ONG et les investissements du secteur privé.

Gestion financière efficace

Un suivi rigoureux des dépenses et une gestion transparente des ressources financières sont essentiels pour assurer la durabilité des interventions.

5.4. Moyens institutionnels

Cadre juridique et politique

Les gouvernements soutiennent les PIC en créant un environnement réglementaire favorable. Cela inclut la mise en place de politiques agricoles et de développement rural qui encouragent l'adoption des innovations.

Partenariats stratégiques

La collaboration entre les différentes parties prenantes (institutions de recherche, communautés locales, secteur privé) renforce la cohérence et l'efficacité des interventions.

5.5. Moyens de suivi et d'évaluation

Outils de suivi

Les outils de collecte de données, tels que les fiches d'évaluation, les rapports d'activité et les enquêtes de terrain, permettent de suivre les progrès réalisés.

Indicateurs clés de performance

Les indicateurs sont définis pour mesurer l'impact des PIC sur la productivité agricole, la réduction de la pauvreté et la résilience des communautés.

Retour d'information

Les évaluations régulières permettent d'ajuster les interventions et d'améliorer les stratégies mises en œuvre.

Les moyens mis en œuvre pour les Pôles d'Immersion Communautaires reflètent une approche holistique et coordonnée. En mobilisant des ressources humaines, matérielles, financières et institutionnelles, les PIC offrent une solution durable et efficace pour transformer les systèmes agricoles et améliorer les conditions de vie des communautés rurales.

6.



LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS



6. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

La mise en œuvre des Pôles d'Immersion Communautaires (PIC) offre de nombreuses opportunités d'apprentissage à travers les succès et les défis rencontrés. Les leçons tirées de ces expériences permettent d'améliorer les approches futures et d'offrir des recommandations pertinentes pour maximiser leur impact. Cette partie présente les leçons clés ainsi que des recommandations pour renforcer la pertinence et l'efficacité des PIC.

6.1. Leçons apprises

Importance de l'implication communautaire

L'engagement actif des communautés locales est essentiel pour le succès des PIC. Lorsque les producteurs, les femmes et les jeunes participent pleinement à la planification et à la mise en œuvre, l'adoption des technologies et des innovations est significativement accrue.

Adaptation des technologies aux besoins locaux

Les technologies introduites doivent être adaptées aux réalités socio-économiques et agroécologiques des zones d'intervention. Par exemple, dans certaines zones arides, les technologies d'irrigation ont été plus efficaces que les techniques traditionnelles.

Rôle des partenariats stratégiques

Les collaborations entre les institutions de recherche, les gouvernements locaux, les organisations communautaires et le secteur privé renforcent la portée et la durabilité des PIC. Ces partenariats permettent également de mobiliser des ressources financières et techniques importantes.

Témoignage d'un partenaire de mise en œuvre

« La première leçon c'est qu'on ne peut pas réussir les pôles d'immersion communautaire sans un partenariat stratégique avec d'autres acteurs. Le partenariat est primordial, c'est en s'appuyant sur le gouvernement, sur les autres projets et ONG qu'on a pu toucher nos cibles. Donc sans partenariat, ce n'est pas sûr que ça profite à un grand nombre. Mais en développant des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs, on s'assure d'une synergie d'action. »

Suivi-évaluation et apprentissage continu

Le suivi régulier et les évaluations permettent d'ajuster les activités en fonction des résultats obtenus. Une approche adaptative basée sur les données favorise l'amélioration continue.

6.2. Recommandations

► Renforcer la participation communautaire

- Organiser des ateliers participatifs pour impliquer davantage les communautés dans la conception des activités.
- Former des comités locaux pour superviser la mise en œuvre des PIC et garantir une représentation équilibrée des genres.

► Améliorer l'adéquation des technologies

- Réaliser des évaluations approfondies des besoins avant d'introduire de nouvelles technologies.
- Adapter les innovations pour répondre aux contraintes spécifiques des bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes.

► Renforcer les partenariats stratégiques

- Développer des accords de partenariat formels avec des acteurs locaux et internationaux.
- Mobiliser davantage le secteur privé pour soutenir la diffusion des technologies et financer les activités des PIC.

► Optimiser les mécanismes de suivi-évaluation

- Utiliser des outils numériques pour collecter et analyser les données de manière plus efficace.
- Intégrer des indicateurs sexospécifiques pour mesurer l'impact différencié des PIC sur les femmes et les hommes.

► Renforcer la durabilité financière

- Encourager la mise en place de modèles économiques pour rendre les PIC autonomes.
- Explorer les opportunités de financement innovantes, telles que les fonds de développement communautaire ou les partenariats public-privé.

Cas pratiques illustratifs

- **Au Burkina Faso** : La participation des jeunes dans les activités des PIC a augmenté de 40 % grâce à des formations ciblées et des incitations financières.
- **Au Bénin** : L'introduction de variétés de maïs résistantes à la sécheresse a permis d'améliorer les rendements de 30 % dans les zones arides.
- **Au Mali** : L'utilisation de plateformes numériques pour le suivi-évaluation a réduit de 50 % les erreurs de rapportage.

Les apprentissages des Pôles d'Immersion Communautaire mettent en évidence l'importance de l'engagement communautaire, de l'adaptation des technologies et des partenariats stratégiques. Les recommandations proposées visent à renforcer la pertinence, l'efficacité et la durabilité des PIC pour un impact durable sur les systèmes agricoles et les communautés rurales.



CONCLUSION



CONCLUSION

Les Pôles d'Immersion Communautaire (PIC) illustrent une innovation majeure dans la vulgarisation et la diffusion des technologies agricoles. Leur mise en œuvre a permis de :

- **Renforcer les capacités locales** : Les formations et accompagnements dispensés aux techniciens et aux producteurs ont consolidé les compétences des acteurs locaux, garantissant une adoption durable des innovations agricoles.
- **Accroître les rendements et la résilience climatique** : Les technologies introduites, ont significativement amélioré les rendements et réduit les pertes post-récolte.
- **Faciliter l'adoption des innovations** : Les approches participatives ont renforcé l'appropriation des technologies par les communautés, favorisant leur diffusion au-delà des zones initiales.
- **Créer des partenariats stratégiques** : La collaboration avec des instituts de recherche et le soutien d'organisations internationales ont renforcé la crédibilité et la viabilité des PIC.

Pour garantir la pérennité des PIC et étendre leur impact, il est recommandé de :

1. **Poursuivre le renforcement des capacités** des techniciens et des producteurs via des formations continues.
2. **Augmenter le financement** des infrastructures et des intrants agricoles pour soutenir l'expansion des activités.
3. **Élargir les partenariats** avec les acteurs privés, les ONG et les bailleurs de fonds pour diversifier les ressources disponibles.
4. **Développer des programmes de mise à l'échelle** en créant de nouveaux sites de PIC et en impliquant davantage d'acteurs communautaires.

L'avenir des PIC repose sur leur capacité à devenir des modèles de référence en matière d'apprentissage agricole et d'innovation communautaire. Pour ce faire, plusieurs pistes doivent être envisagées :

- **Institutionnalisation des PIC** : Intégrer les PIC dans les stratégies nationales de recherche et de développement agricole pour garantir un soutien institutionnel à long terme.
- **Digitalisation et innovation technologique** : Utiliser les outils numériques pour documenter et partager les meilleures pratiques, tout en introduisant des innovations comme l'agriculture de précision.
- **Création de réseaux régionaux** : Établir des liens entre les PIC de différents pays pour partager les expériences et harmoniser les approches.

Les Pôles d'Immersion Communautaire représentent une solution prometteuse pour relever les défis agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Leur expansion et leur amélioration continueront de contribuer à la sécurité alimentaire, à la résilience climatique et à l'autonomisation des communautés rurales.



ANNEXES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A decorative graphic in the bottom right corner consisting of several stylized leaves in yellow, green, and white, arranged in a fan-like pattern.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **AGRI-EXPERT.** (2023). *Fiche de documentation des expériences – Approche PIC.* Document interne.
2. **AGRI-EXPERT.** (2023). *Rapport annuel des activités des Pôles d'Immersion Communautaire au Bénin.* Document interne.
3. **AGRI-EXPERT.** (2023). *Rapport technique du 4e trimestre 2023 sur les activités des PIC au Bénin.* Document interne.
4. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Guide de bonnes pratiques de conservation de la tomate en purée et en saumure.* Document Technique et d'Informations (DT&I).
5. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Guide de bonnes pratiques de production de soja avec inoculum : Cas de la variété TGX 1910-14F.* Document Technique et d'Informations (DT&I).
6. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Guide de bonnes pratiques de production du maïs : Cas de la variété 2000 SYNEE-W.* Document Technique et d'Informations (DT&I).
7. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Présentation sur les pôles d'immersion communautaire au Bénin.* Document interne.
8. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport annuel sur les activités des PIC Bénin.* Document interne.
9. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport de la visite inter-PIC 2024.* Document interne.
10. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport de restitution villageoise sur les technologies et innovations des PIC.* Document interne.
11. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport technique du 1er trimestre 2024 sur les activités des PIC au Bénin.* Document interne.
12. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport technique du 2e trimestre 2024 sur les activités des PIC au Bénin.* Document interne.
13. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport technique du 3e trimestre 2024 sur les activités des PIC au Bénin.* Document interne.
14. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Rapport sur les cultures maraîchères des PIC de Guinirou et d'Awanla-Kpéloudè.* Document interne.
15. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Renseignement sur les leçons apprises et recommandations des PIC au Bénin.* Document interne.
16. **AGRI-EXPERT.** (2024). *Renseignement sur les rôles et responsabilités dans les PIC Bénin.* Document interne.
17. **COPIL.** (2023). *Compte rendu des réunions de pilotage du projet TARSPRO.* Document interne.
18. **CORAF.** (2023). *Fiche de documentation des expériences PIC.*
19. **CORAF.** (2023). *Rapport annuel 2023 des activités de PIC Bénin.* Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles.

20. **CORAF.** (2024). *Guide de bonnes pratiques de production du maïs : Cas de la variété 2000 SYNEE-W.* Document Technique et d'Informations (DT&I).
21. **CORAF.** (2024). *Rapport technique 2024 – Trimestre 3 sur les activités des PIC au Bénin.* Document interne.
22. **Fiche de documentation des expériences – Approche PIC.** (2024). *Document de synthèse pour la capitalisation des activités PIC Bénin.*
23. **INRAB.** (2023). *Participation des instituts de recherche dans les activités des pôles d'immersion communautaire.* Document interne.
24. **INRAB.** (2023). *Partenariats et soutiens pour les activités des PIC.* Document interne.
25. **INRAB et Partenaires.** (2023). *Renseignement sur l'approche PIC et collaboration inter-agences.*
26. **PRINNOV et TRINNOV.** (2024). *Retour d'expérience des producteurs et transformateurs innovateurs sur les PIC.*
27. **Rapport technique trimestriel des PIC Bénin.** (2024). *Document interne.*



LEADER DE L'INNOVATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE
LEADING AGRICULTURAL INNOVATION IN WEST AND CENTRAL AFRICA

7 Avenue Bourguiba
B.P. 48, cp 18523, Daka r, Senegal
Tel: +221-338699618
Email: secoraf@coraf.org
Website: www.coraf.org

 www.coraf.org  CORAF/WECARD  CORAF  @CORAFNews

© CORAF 2025



EQUIPE DE RÉALISATION :

Dr Thiendou Niang, Expert en Knowledge Management et capitalisation d'expériences
M. Youssouf Cissé, Expert en capitalisation d'expériences et développement organisationnel
M. Cheikh Tidiane Sall, Expert en management de projets et spécialiste des questions d'environnement du secteur agricole
M. Sadou Diallo, Expert en Capitalisation d'expériences et facilitation de processus
M. Gaoussou Nabaloum, Spécialiste en communication pour le développement

